

Intitulé du poste	Chef de Département « Coopération et partenariats nationaux & Internationaux »
Positionnement dans l'organisation	Sous la responsabilité du Directeur du Pôle « Coopération & Développement »
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la coopération et du partenariat avec les institutions et organismes internationaux chargés de la lutte contre la corruption; • Développement de la coopération et du partenariat avec les diverses institutions nationale (Hors politiques publiques et société civile).
Activités et les tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Animer les travaux de l'entité coopération au niveau national et international; • Gérer les relations avec les partenaires nationaux et internationaux et les autres entités de la même direction ; • Suivre et animer la Coopération avec les Organisations Internationales et les institutions nationales; • Assurer le suivi de la mise en œuvre et des négociations dans le cadre des Accords nationaux en collaboration avec l'entité veille juridique; • Garantir l'encadrement des travaux de suivi et de développement de la coopération avec les diverses institutions au niveau national et international; • Identifier les opportunités de financement et le Suivi et évaluation des Projets de Coopération au niveau international : bilatéral et multilatéral; • Conseiller, informer et coordonner la production et le développement technique de l'entité« Coopération international et national»; • Déterminer et gérer un budget pour l'entité; • Garantir le fonctionnement des services support au bénéfice de l'entité; • Organiser des activités de gestion et d'animation des accords de coopération, et déterminer des mesures correctives, le cas échéant; • Contrôler les éléments d'activités des intervenants externes pour assurer le développement et l'amélioration des mécanismes de coopération ; • Mettre en place des procédures pour améliorer l'efficacité du travail de l'entité.



Profil du poste

Compétences requises

Compétences techniques

- Contribuer à la conception d'une stratégie de développement de la coopération de l'Instance avec les partenaires nationaux et internationaux;
- Identifier, à travers différentes sources d'informations sélectionnées, toute nouvelle possibilité de développer des partenariats;
- Développer un plan d'action pour assurer le suivi de la mise en œuvre des accords de partenariats;
- Paramétrer des alertes pour suivre l'évolution d'un projet de partenariat;
- Assurer une veille afin d'identifier tous les partenaires potentiels;
- Cibler, identifier et prospecter les partenaires potentiels;
- Animer un réseau de partenaires;
- Négocier et faire signer des accords de partenariats;
- Définir la stratégie, le contenu et les axes des programmes de partenariats;
- Assurer la mise en place des accords et suivre leur évolution dans un Business Plan Partenaires;
- Analyser les résultats pour évaluer les performances et les retombées de chaque accord;
- Mettre en œuvre des dispositifs pour le suivi des accords de partenariat;
- Appliquer les techniques de gestion des accords de partenariat;
- Récolter et traiter des informations de toute nature sur Internet et sur document écrits;
- Savoir rédiger et mettre en forme des données (comptes rendus, notes de synthèse, tableaux de bord, etc.);
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication (TIC);
- Interpréter et synthétiser l'information;
- Savoir entretenir un réseau de contacts;
- Maîtrise de l'anglais courant et technique.

Compétences comportementales :

Dans l'exercice de ses activités professionnelles, faire preuve de :

- Sens de diplomatie;
- Relation avec les autres ;
- Travail en équipe et en réseau;
- Information et mobilisation ;
- Autonomie;
- Flexibilité;
- Sens de l'organisation.

Compétences transversales :

- Communiquer avec les autres;
- Animer des réunions;
- Aisance rédactionnelle.

